



**Project funded by the EU Lifelong Learning Programme
Project Reference No. 527877-LLP-1-2012-1-UK-ERASMUS-ENW**

Soutien aux personnes handicapées au sein de l'Université technique de Cracovie (CUT)

Pologne

Aperçu du cas d'étude

Les établissements d'enseignement supérieur sont tenus de respecter la législation nationale. Les lois suivantes sont directement liés à l'éducation et, portant, sur le soutien des personnes handicapées dans les universités:

- Loi sur l'enseignement supérieur.
- Loi sur la réadaptation.
- Loi sur la langue des signes.
- Loi concernant la ratification de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.
- Cadre national pour l'interopérabilité.

Le soutien aux personnes handicapées à l'échelle nationale est fourni par le gouvernement et les organisations non-gouvernementales. Lorsque l'on étudie à l'Université, le soutien aux étudiants handicapés comprennent:

- Une bourse spéciale (son montant dépend entièrement du degré d'invalidité),
- Les droits et avantages dont jouissent tous les étudiants.
- Des postes informatiques adaptés pour les besoins des élèves ayant une déficience

<http://www.saleie.york.ac.uk>

Project Coordinator: Tony Ward, University of York

Email: tony.ward@york.ac.uk



visuelle (loupe électronique, loupe, lecteur d'écran, synthèse vocale, scanner et OCR).

- En fonction de la nature et le degré du handicap, l'étudiant peut demander: changer la forme des examens et des crédits à la hauteur de ses capacités, modifier les conditions de la participation aux enseignements, des cours de rattrapage, l'organisation des études individuelles, la participation des assistants de classe pour les personnes handicapées, enregistrement vocale des conférences/cours, utiliser les services d'un interprète en langue des signes, la mise en œuvre de matériels didactiques sous une forme adaptée à ses besoins et capacités, telles que l'impression agrandie ou en Braille.
- En conformité avec les besoins de l'élève, une place dans la "Maison des étudiants».
- Aménagement des installations lui permettant d'étudier dans les mêmes conditions que les étudiants non handicapés.
- Tarifs réduits pour des transports publics.

L'Université a mis en place l'Association des étudiants handicapés (ZSN) dont l'objectif principal est d'intégrer les personnes handicapées dans le milieu universitaire. ZSN organise entre autres les participations au théâtre, des camps l'intégration, des activités de voile et le ski et des voyages

Références

- [1] Cracow University of Technology. Online: <http://www.pk.edu.pl/index.php?lang=en>

Information concernant le document

Cas d'étude n°: 29
Version n°: 1
Date: avril 2015